

Qu'est ce que le développement durable ?

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable (ou "sustainable development" en anglais) a été défini comme suit en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de " besoins ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Il s'agit donc bien plus qu'un concept écologique.

Le développement durable, pour les entreprises, consiste à pérenniser leur métier tout en produisant mieux, c'est-à-dire en conciliant performance économique, respect de l'environnement et des individus. On parle de responsabilité sociale des entreprises (corporate social responsibility). Cette responsabilité concerne l'intégration des "3 piliers" : économique, social, et environnemental dans les activités et au travers des relations avec les parties prenantes , sur une base volontaire.

Les parties prenantes sont les acteurs internes ou externes à une entreprise qui sont concernés par son bon fonctionnement sur le plan de la responsabilité sociétale. Les collaborateurs, clients, fournisseurs, administrations locales ou encore les actionnaires peuvent donc être des parties prenantes.